

Compte-rendu conseil municipal du mercredi 3 novembre 2021 **présidé par André Bouthémy maire de CORNILLE**

Membres présents : Lizzy GUILLEUX, Jérôme LÉBOUC, Aurélie CATALDI, Vincent GUILLEUX, Vincent MOTTARD, Véronique PELEY, André BOUTHEMY

Membres absents excusés : : Céline DENIS, Franck MOREL, Aurélien LECLAIR, Nicolas MASSET

➤ **Transfert de l'exercice de la compétence « infrastructure de charge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables »**

Le conseil municipal se questionne sur la pertinence de l'installation d'une borne électrique. En conclusion, le coût pour la commune serait trop conséquent et aucun besoin n'est recensé pour le moment. Mr le maire demande une délibération pour le transfert de compétence « IRVE » au SDE35 afin que la SDE 35 puisse prendre en charge le coût d'exploitation au cas où il y aurait des demandes.

Le conseil municipal vote le transfert de compétences à l'unanimité.

➤ **Personnel communal :**

Mr le maire demande une délibération pour une création de poste d'adjoint administratif principale de 2ème classe suite à une promotion. Le conseil municipal vote cette délibération à l'unanimité.

➤ **Projet de centrale photovoltaïque sur dôme de la décharge de CORNILLE :**

La commune a été saisie d'une demande de certificat d'urbanisme. L'organisme (DDTM 22) chargé de la délivrance, a considéré que la zone est en présomption archéologique. Un problème, lié au règlement, considère que le projet n'est pas possible. Des prises de contact sont en cours pour reconsidérer cette conclusion.

➤ **Lotissement les Vallons 2 :**

Mr le maire présente du plan élaboré par le lotisseur ACANTHE.

- 57 lots au lieu de 51 auparavant, réorganisation des espaces perdus
- Sens unique de circulation.
- Implantation des maisons sur terrain au choix des propriétaires.
- Plus de boisage.

Les démarches administratives pour la finalisation du projet sont en cours.

➤ **Cérémonie du 11 novembre 2021 :**

La cérémonie aura lieu à 11h devant le monument. Invitation des habitants, associations, conseil municipal et association des anciens combattants. La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur organisé par la commune à la salle communale ou au centre culturel en fonction des disponibilités de salle.

➤ **Site internet et bulletin municipal de la commune :**

La commission communication travaille actuellement sur l'élaboration du bulletin municipal. La mise en page sera confiée à une jeune entrepreneuse. Elle prendra en charge la gestion du site internet. Des

demandes de subventions « fond de concours » vont être demandé à Vitré Communauté pour financer ce nouveau site. Vous pourrez découvrir le prochain bulletin municipal fin décembre et le nouveau site internet courant 2022

➤ **Situation vandalisme centre culturel :**

Suite aux différents actes de vandalisme récurrents sur la commune de CORNILLE, notamment au niveau du centre culturel, le conseil municipal décide de mener des études pour la mise en place d'un système de sécurité vidéo surveillance.

➤ **Situation du marché de réhabilitation de la chaufferie du centre culturel :**

Des entreprises ont postulé pour le marché « changement de chaudière ». Une entreprise va être choisie avant la fin de l'année.

L'aérothermie va être privilégiée.

➤ **Appel à projet DETR 2022 :**

Afin de préparer le budget 2022 et les demandes de subventions, le conseil municipal liste les projets pour 2022 :

- Site internet
- Terrain multisport et /ou skate-park
- Réaménagement des bureaux de la mairie
- Aménagement de voirie communale
- Logiciel de gestion du cimetière
- Aide pour la numérisation de l'urbanisme

➤ **Personnel Communal :**

Afin de lui permettre de travailler dans des conditions sereines, un aménagement d'un poste en télétravail, 1 jour par semaine, est en étude pour la secrétaire de mairie.

Fin de la séance.

Le prochain conseil municipal aura lieu le **jeudi 2 décembre 2021.**

Le président Mr BOUTHEMY
Maire de la commune

Véronique PELEY / Mélanie DUROSSET
Secrétaires de séance